



Répercussions des pénuries de main-d'œuvre sur l'avenir de l'agriculture au Québec

Prévisions agricoles jusqu'en 2029



Le secteur agricole du Canada affrontera des défis uniques relativement au marché du travail pour les années à venir. Le présent rapport examine l'incidence de ces défis sur la province du Québec entre aujourd'hui et 2029.

Aperçu à l'échelle provinciale

La province du Québec, le deuxième employeur agricole en importance au Canada, sera confrontée à des difficultés grandissantes en matière de main-d'œuvre au cours de la prochaine décennie.

Comptant 70 500 travailleurs en 2017, ou 20 % de la main-d'œuvre agricole canadienne, le Québec était le deuxième employeur en importance du secteur agricole canadien. Seule la province de l'Ontario représentait une part supérieure (28 %). En ce qui a trait à son profil agricole national, le Québec est le principal employeur de l'industrie laitière* au Canada, près de la moitié des travailleurs de l'industrie (48 %) étant employés dans cette province. Le Québec est également le plus important employeur de l'industrie porcine au Canada, 22 % de la main-d'œuvre de cette industrie y étant située.

Employant près d'un travailleur agricole sur quatre (22 %), l'industrie laitière est le principal employeur agricole de la province. L'industrie de la culture en serre et en pépinière et de la floriculture est aussi un employeur important au Québec, regroupant 9 % de la main-d'œuvre agricole. La province dispose d'une main-d'œuvre agricole plus jeune que la moyenne. En 2016, seule 56 % de sa main-d'œuvre était âgée d'au moins 45 ans, comparativement à 59 % dans l'ensemble du secteur agricole canadien.

Les travailleurs étrangers représentent 19 % de la main-d'œuvre agricole du Québec, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne canadienne de 17 %.

Malgré le recours aux travailleurs étrangers, le secteur agricole de la province n'a pas été en mesure de pourvoir 2 700 postes en 2017, un déficit qui a coûté à l'industrie 362 millions de dollars en pertes de ventes.

D'ici 2029, le besoin de main-d'œuvre agricole du Québec demeurera stable, principalement en raison de la demande limitée du marché pour les produits laitiers. Toutefois, comme le bassin de travailleurs diminue, la province peut s'attendre à des pénuries

*Dans les données tirées de l'information sur le marché du travail, le secteur agricole canadien est divisé en 11 domaines de production : 1) apiculture; 2) aquaculture; 3) bœuf; 4) produits laitiers; 5) fruits de champs et légumes; 6) céréales et oléagineux; 7) culture en serre et en pépinière et floriculture; 8) volaille et œufs; 9) mouton et chèvre; 10) porcs; 11) fruits de verger et vigne.

Coup d'œil sur l'industrie agricole du Québec

En 2017 :

- Emploie 70 515 personnes
- 19 % de main-d'œuvre étrangère
- 2 700 emplois non pourvus
- 362 millions de dollars de pertes de ventes attribuables aux pénuries de main-d'œuvre

En 2029 :

- 73 300 travailleurs nécessaires
- 36 % de la main-d'œuvre partie à la retraite
- 19 900 emplois potentiellement non pourvus

de main-d'œuvre encore plus importantes au cours de la prochaine décennie.

À moins de trouver d'autres travailleurs canadiens ou étrangers, cette pénurie empêchera ce secteur agricole essentiel de la province d'atteindre son plein potentiel.



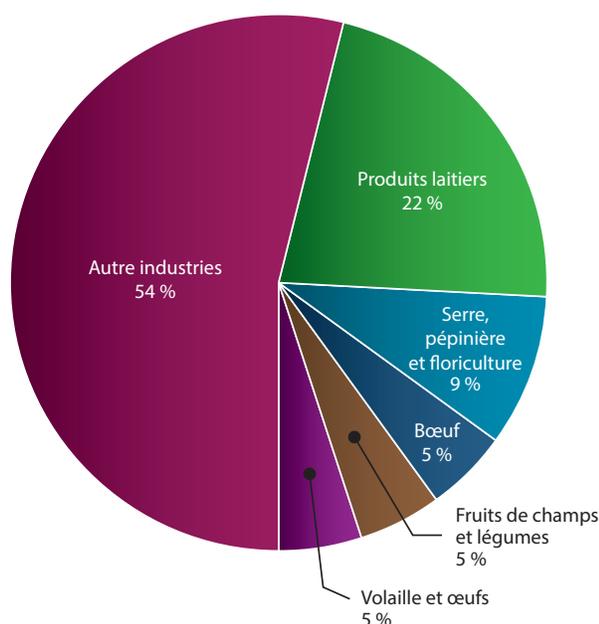
Principales industries agricoles

La main-d'œuvre agricole du Québec est répartie dans différents secteurs, l'industrie laitière étant le plus gros employeur agricole de la province.

Le secteur agricole du Québec produit un large éventail de produits, mais l'industrie laitière est particulièrement importante et emploie plus d'un travailleur agricole sur cinq (22 %). L'industrie des serres, des pépinières et de la floriculture est également un employeur agricole important, représentant un autre 9 % de la main-d'œuvre.

Le Québec détient une part considérable de l'emploi dans plusieurs industries agricoles du Canada. En 2017, la province employait 48 % de la main-d'œuvre de l'industrie laitière au pays, suivie de loin par le deuxième employeur en importance (l'Ontario, avec 29 %). Le Québec est également le plus important employeur de l'industrie porcine, comptant près d'un travailleur porcin sur quatre (22 %) à l'échelle nationale. C'est aussi le deuxième employeur en importance de l'industrie de la volaille et des œufs, 22 % des emplois canadiens dans cette industrie étant situé dans la province.

Profil de l'emploi agricole au Québec



Tendances de la production

Les perspectives de production stables dans certaines industries agricoles du Québec réduiront la demande de main-d'œuvre au cours de la prochaine décennie.

Certaines industries ayant connu une croissance de la production et d'autres ayant subi une baisse, la demande globale de main-d'œuvre agricole du Québec est demeurée relativement stable au cours de la dernière décennie.

Pendant la prochaine décennie, les perspectives de production stables du principal employeur agricole du Québec réduiront la demande de main-d'œuvre. L'industrie laitière devrait connaître une croissance de la production de seulement 0,8 % par an d'ici 2029, ce qui constitue la plus faible perspective de croissance de tout le secteur agricole. La stabilité des perspectives de production dans l'industrie laitière découle de trois facteurs du marché. Premièrement, les gens consomment moins de produits laitiers en vieillissant, et la population du Canada vieillit. Deuxièmement, les produits laitiers sont moins susceptibles d'être exportés que les autres produits agricoles. Troisièmement, les substituts du lait, comme le lait d'amande, gagnent en popularité et grugent la part de marché que les produits laitiers détenaient par le passé.

Il y a d'autres industries agricoles importantes au Québec qui devraient toutefois connaître une forte croissance. L'industrie de la culture en serre et en pépinière et de la floriculture, le deuxième employeur agricole en importance du Québec, devrait connaître une croissance de la production de 2,3 % par an entre 2018 et 2029, et son troisième employeur en importance, l'industrie du bœuf, devrait enregistrer une hausse de 2,1 % par an.



POINTS SAILLANTS DE LA RECHERCHE

- **48 %** des agriculteurs du Québec n'ont pas été en mesure de trouver tous les travailleurs dont ils avaient besoin en 2018, comparativement à 47 % pour l'ensemble du Canada.
- **49 %** des agriculteurs du Québec s'attendent à ce que l'emploi dans leur exploitation augmente au cours des cinq prochaines années, tandis que seuls 15 % prévoient une baisse.

Prévisions du marché du travail

Bien que la demande de main-d'œuvre demeurera stable au Québec, le bassin de travailleurs canadiens diminuera, ce qui accroîtra la pénurie de main-d'œuvre dans un certain nombre d'industries.

L'industrie laitière du Québec entre dans une période de croissance plus faible du marché, et la demande de travailleurs agricoles devrait se stabiliser dans la province. Le nombre de travailleurs nécessaires pour soutenir le secteur agricole au Québec sera en moyenne de 73 200 travailleurs au cours de la période de prévision. Cette perspective stable est plus faible que celle de l'ensemble du secteur agricole canadien, qui devrait voir la demande globale de main-d'œuvre augmenter de 0,5 % par année pendant la même période.

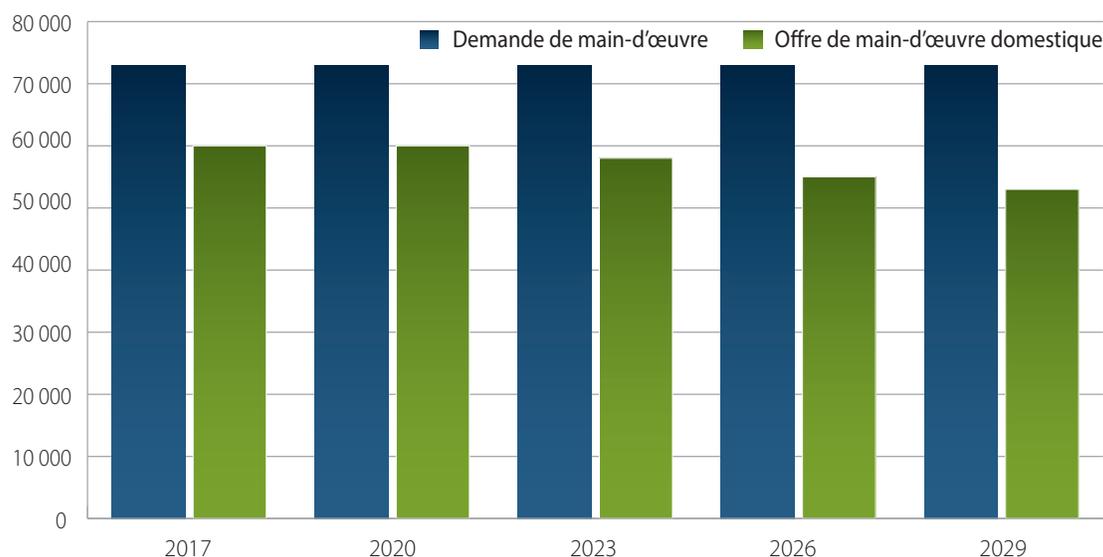
La demande de main-d'œuvre demeurera stable, mais on prévoit que le nombre de travailleurs canadiens diminuera, puisque 6 500 résidents canadiens de moins seront disponibles pour travailler dans l'industrie agricole du Québec d'ici 2029. Cela signifie qu'entre 2017 et 2029, le nombre d'emplois ne pouvant être pourvus par l'offre de main-d'œuvre canadienne augmentera de 3,4 % par an, passant de 13 300 à 19 900. D'ici la fin de la période de prévision, 27 % des emplois requis pour soutenir l'industrie

pourraient ne pas être pourvus en raison du manque de main-d'œuvre canadienne disponible.

L'industrie de la culture en serre et en pépinière et de la floriculture devrait être la plus durement touchée par les pénuries de main-d'œuvre, passant de 2 100 emplois risquant de demeurer non pourvus à l'heure actuelle à 2 900 emplois en 2029. Cela signifie que, d'ici 2029, plus de deux emplois sur cinq (42 %) disponibles dans cette industrie risquent de demeurer non pourvus. L'industrie du bœuf de la province sera également fortement touchée par les pénuries de main-d'œuvre, car le déficit de main-d'œuvre disponible devrait passer d'environ 175 en 2017 à 940 en 2029.

D'autre part, l'industrie laitière verra sa pénurie actuelle de travailleurs diminuer au cours de la période de prévision. Alors qu'il y avait 700 emplois de plus que de travailleurs canadiens disponibles pour les pourvoir en 2017 dans l'industrie laitière, d'ici 2029, il n'y aura que 300 emplois disponibles de plus que les travailleurs canadiens prêts à les occuper.

La pénurie de main-d'œuvre s'accroît dans l'industrie agricole du Québec



Travailleurs étrangers

Le secteur agricole du Québec présente une dépendance légèrement supérieure à la moyenne à l'égard des travailleurs étrangers comparativement aux autres provinces.

Le secteur agricole du Québec employait 13 400 travailleurs étrangers en 2017, ce qui équivaut à 19 % de la main-d'œuvre agricole totale de la province et est légèrement supérieur à la moyenne nationale de 17 %. Seuls l'Ontario, la Nouvelle-Écosse et la Colombie-Britannique comptent davantage sur les travailleurs étrangers.

La prévalence de l'industrie laitière dans la province est l'un des facteurs qui limitent la capacité du Québec à recourir aux travailleurs étrangers pour combler les pénuries de main-d'œuvre canadienne. En raison du haut niveau de mécanisation et de la faible saisonnalité qui caractérisent l'industrie, les travailleurs étrangers ne constituent pas la solution idéale à ses problèmes de main-d'œuvre. Toutefois, dans certaines industries plus saisonnières et exigeantes en main-d'œuvre, notamment l'industrie de la culture en serre et en pépinière et de la floriculture, les travailleurs étrangers peuvent aider à gérer les besoins de main-d'œuvre qui augmentent durant une courte période pendant la haute saison.

Tendances démographiques

Au cours de la prochaine décennie, les départs à la retraite et la diminution du nombre de jeunes qui entrent dans l'industrie réduiront le nombre de travailleurs disponibles pour le secteur agricole du Québec. Le bassin de main-d'œuvre disponible devrait diminuer en moyenne de 1 % par an d'ici 2029, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne nationale de 1,2 %.

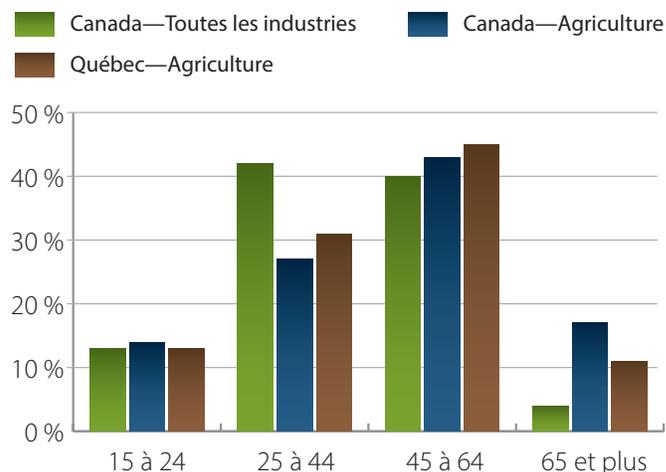
La main-d'œuvre agricole du Québec est la plus jeune de toutes les provinces. En 2016, seule 56 % de la main-d'œuvre était âgée d'au moins 45 ans, comparativement à 59 % pour l'ensemble du Canada. Elle demeure toutefois plus âgée que la

moyenne des industries canadiennes, où seuls 45 % des travailleurs sont âgés d'au moins 45 ans. Par conséquent, on s'attend à ce que le Québec perde plus d'un travailleur agricole sur trois (36 %) en raison des départs à la retraite entre 2018 et 2029.

Pour remplacer ces travailleurs, le Québec devra se tourner vers ses cohortes de jeunes, mais ce groupe démographique est en baisse. Au cours de la prochaine décennie, il y aura 12 % moins de diplômés qui entreront dans le secteur agricole par rapport à la décennie précédente, ce qui exercera une pression accrue sur les employeurs pour combler le vide laissé par les départs à la retraite.

On s'attend aussi à ce que le Québec bénéficie de taux d'immigration interprovinciale et internationale inférieurs à la moyenne, ce qui limitera encore l'offre de main-d'œuvre disponible pour l'agriculture.

Répartition de la main-d'œuvre selon l'âge en 2016



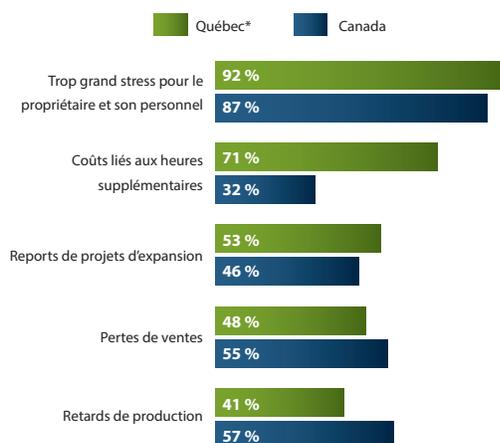
Répercussions financières

Les pénuries de main-d'œuvre ont nui aux finances de la province en 2018 et continueront de limiter la rentabilité et la croissance au cours de la période de prévision.

Il est resté 2 700 emplois non pourvus dans le secteur agricole du Québec en 2017, soit l'équivalent de 4,5 % de la main-d'œuvre totale requise. Bien que ce chiffre soit inférieur à la moyenne nationale de 5,4 %, ces pénuries de main-d'œuvre coûtent encore 362 millions de dollars à l'industrie. Cela représente 4,1 % des ventes agricoles totales dans la province, ce qui est relativement moins que dans certaines autres provinces, bien que cela reflète simplement la composition de la production de la province, qui a tendance à entraîner une légère baisse des ventes par travailleur en moyenne.

Les producteurs agricoles du Québec ont également été touchés d'autres façons par les pénuries de main-d'œuvre. Parmi les producteurs qui ont signalé des pénuries de main-d'œuvre, 92 % ont parlé d'un stress excessif pour le propriétaire et les autres employés, et 71 % ont signalé des coûts liés aux heures supplémentaires. Qui plus est, plus de la moitié des producteurs (53 %) ont déclaré avoir retardé leurs plans d'expansion, ce qui donne à penser que les pénuries de main-d'œuvre actuelles auront également une incidence sur le potentiel de croissance de l'industrie dans l'avenir.

Répercussions des pénuries de main-d'œuvre



*Selon les réponses de 85 producteurs du Québec qui ont déclaré ne pas avoir accès à tous les travailleurs dont ils ont besoin.



Défis liés à la main-d'œuvre

L'industrie agricole du Québec est confrontée à certaines difficultés pour ce qui est d'attirer et de retenir suffisamment de travailleurs.

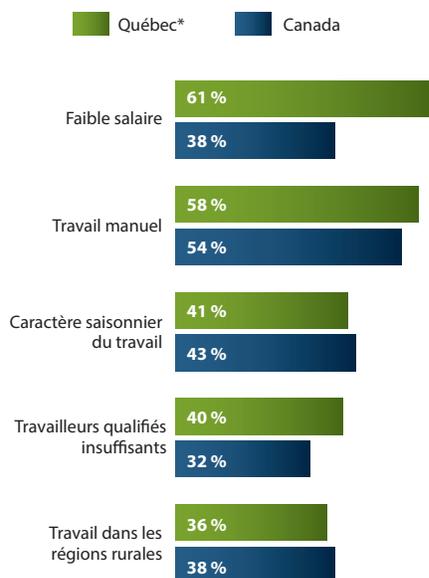
La perception que les salaires sont faibles, le manque de travailleurs qualifiés et les conditions d'emploi nuisent à la capacité du secteur à attirer et à maintenir en poste un nombre suffisant de travailleurs agricoles.

Recrutement de travailleurs

Le secteur agricole du Québec est touché par plusieurs des mêmes problèmes de recrutement que rencontre le secteur agricole partout au pays. Toutefois, la province est unique sous différents aspects. D'une part, les producteurs québécois sont beaucoup plus susceptibles de citer la perception que les faibles salaires constituent un obstacle au recrutement. Plus de trois employeurs sur cinq de la province (61 %), soit la proportion la plus élevée au Canada, ont indiqué que la perception de faibles salaires dans le secteur constituait un obstacle important au recrutement. Les producteurs québécois ont également eu plus de difficulté à trouver des travailleurs qualifiés dans leur région. Deux sur cinq (40 %) ont déclaré que le manque de travailleurs qualifiés constituait un obstacle au recrutement, comparativement à 32 % des employeurs dans l'ensemble du Canada.

Sur une note positive, des recherches antérieures menées par le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture ont révélé que les producteurs de cette province étaient plus susceptibles que la moyenne d'être près de centres urbains de plus de 100 000 habitants (10 %, comparativement à 8 %) ou 10 000 habitants (42 %, comparativement à 35 %). Par conséquent, le déclin des populations rurales sont moins problématiques pour les producteurs de cette province, car seules 20 % des personnes interrogées ont signalé que cela constituait un obstacle au recrutement comparativement à 27 % des producteurs à l'échelle du Canada.

Défis liés au recrutement de la main-d'œuvre



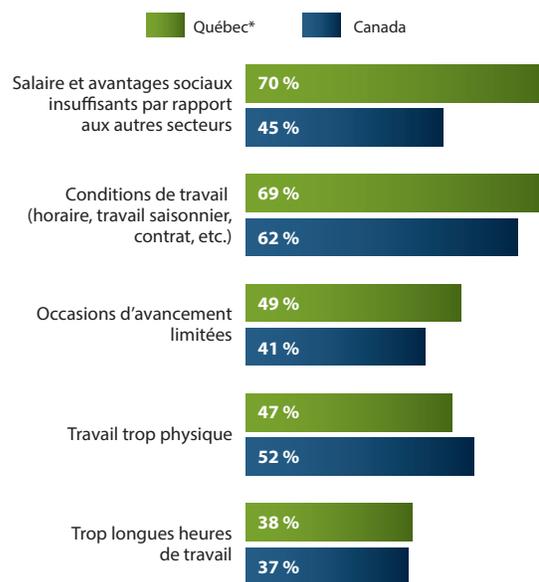
*Selon les réponses de 191 producteurs du Québec.

Maintien en poste des travailleurs

Les producteurs agricoles du Québec ont moins de difficulté à maintenir en poste les travailleurs. La province a des taux de roulement inférieur à la moyenne, soit des taux de roulement involontaire de 1,1 %, comparativement à la moyenne nationale de 2,5 %, et des taux de roulement volontaire de 4,7 %, les deuxième en importance au Canada, comparativement à la moyenne nationale de 10,3 %. Toutefois, les taux de roulement saisonnier de la province sont très élevés par rapport aux autres provinces. L'insuffisance de la rémunération par rapport aux autres secteurs constitue le plus grand défi de la province en matière de maintien en poste, 70 % des producteurs la citant comme un problème, comparativement à 45 % des producteurs à l'échelle nationale. Les conditions d'emploi, y compris le caractère saisonnier du travail, constituent un autre problème pour 69 % des entreprises agricoles de la province, comparativement à 62 % à l'échelle nationale.

Sur une note positive, la nature physique du travail dans l'industrie pose moins de problèmes, 47 % des producteurs québécois la citant comme un obstacle au maintien en poste, comparativement à 52 % des producteurs à l'échelle nationale.

Défis liés au maintien en poste des travailleurs



*Selon les réponses de 190 producteurs du Québec.

Postes les plus difficiles à pourvoir

L'industrie agricole du Québec aura le plus de difficultés à pourvoir les postes de gestionnaire dans le domaine de l'agriculture, qui comprennent les propriétaires exploitants et les gestionnaires embauchés, ainsi que les postes d'ouvrier agricole polyvalent. Ensemble, ces postes représentaient 68 % des emplois en agriculture de la province en 2017, et ils formeront 68 % des emplois qui risquent de ne pas être pourvus lorsque la pénurie de main-d'œuvre s'accroîtra. D'ici 2029, il y aura 10 600 emplois d'ouvrier agricole polyvalent et 3 000 emplois de gestionnaires en agriculture qui risquent de demeurer non pourvus.



Conclusion

Bien que la demande globale de main-d'œuvre demeurera stable dans le secteur agricole au Québec, le bassin de travailleurs canadiens diminuera. Il en résultera une pénurie de main-d'œuvre de plus en plus grande et une menace croissante pour la rentabilité et la croissance futures du secteur.

Des perspectives de production stables pour l'un des plus importants employeurs agricoles du Québec limiteront la croissance de la demande de main-d'œuvre au cours de la prochaine décennie. Toutefois, la contraction de la main-d'œuvre canadienne disponible entraînera un risque accru qu'un nombre de postes plus important que prévu demeure non pourvus. D'ici 2029, 6 500 résidents canadiens de moins seront disponibles pour travailler dans l'industrie agricole du Québec, et le nombre d'emplois ne pouvant être pourvus par l'offre de main-d'œuvre canadienne atteindra 19 900.

Compte tenu des pressions exercées par le marché du travail sur le secteur agricole de la province, les 362 millions de dollars de pertes de ventes subies par l'industrie en 2018 risquent d'augmenter considérablement au cours des années à venir si ces défis ne sont pas relevés.

Plusieurs défis se posent au Québec en matière de main-d'œuvre agricole :

- ➔ Les employeurs agricoles de la province étaient beaucoup plus susceptibles de citer la perception de faible salaire dans le secteur comme étant un obstacle au recrutement.
- ➔ Le secteur compte beaucoup sur les travailleurs étrangers, ce qui le rend vulnérable à des changements de politique, comme la réduction du nombre de travailleurs étrangers ou l'élimination du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET).
- ➔ On s'attend à ce que la province bénéficie de taux d'immigration interprovinciale et internationale inférieurs à la moyenne, ce qui limitera l'offre de main-d'œuvre disponible pour l'agriculture.



Pour relever ces défis, la province pourrait miser sur ses points forts :

- ➔ Les employeurs agricoles du Québec affichent des taux de roulement volontaire et involontaire inférieurs à la moyenne.
- ➔ Au Québec, les exploitations agricoles ont tendance à se trouver plus près de grandes villes qui offrent des bassins de main-d'œuvre plus importants.
- ➔ La province dispose de la main-d'œuvre agricole la plus jeune au Canada, ce qui réduira la pression exercée par les départs à la retraite pendant les dix prochaines années.
- ➔ Une communication efficace et ciblée des avantages du travail agricole pourrait permettre d'attirer davantage de jeunes travailleurs.

Le fait de remédier aux problèmes de main-d'œuvre et d'augmenter le bassin de travailleurs disponibles permettra au Québec de mieux se préparer à tirer parti de la décennie de croissance à venir.



À propos de ce rapport

Le présent rapport constitue une mise à jour de l'étude relative à l'information sur le marché du travail (IMT) que le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) a menée entre 2014 et 2016. La recherche vise à réévaluer le marché du travail actuel, à réaliser des projections de l'offre et de la demande de travailleurs agricoles entre 2018 et 2029, et à recommander des solutions potentielles aux problèmes de main-d'œuvre.

Le Conference Board du Canada, mandaté par le CCRHA, a élaboré un modèle économique qui prévoit l'offre et la demande de travail agricole dans chaque province, pour 11 groupes de production différents et pour 25 groupes professionnels.

Le modèle économique a été validé grâce à plusieurs activités de consultation de l'industrie menées dans tout le Canada, notamment :

- **Une enquête de grande envergure** menée auprès de 1 316 employeurs, 278 travailleurs et 110 intervenants du secteur agricole.
- **Huit webinaires** centrés sur des groupes de production particuliers, ayant rassemblé un total de 160 participants.
- Une présentation du groupe consultatif.

Ces données ont été utilisées pour produire les rapports suivants :

Rapports et fiches d'information portant sur des produits précis

Apiculture ■ Aquaculture ■ Bœuf ■ Produits laitiers ■ Fruits de champs et légumes ■ Céréales et oléagineux ■ Culture en serre et en pépinière et floriculture ■ Volaille et œufs ■ Mouton et chèvre ■ Porc ■ Fruits de verger et de vigne

Rapports et fiches d'information régionaux

National ■ Colombie-Britannique ■ Alberta ■ Saskatchewan ■ Manitoba ■ Ontario ■ Québec ■ Nouveau-Brunswick ■ Île-du-Prince-Édouard ■ Nouvelle-Écosse ■ Terre-Neuve-et-Labrador

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant la recherche ou pour accéder à des rapports supplémentaires portant sur des produits précis, des rapports nationaux ou des rapports provinciaux, veuillez consulter le site Web du CCRHA à l'adresse suivante : www.AgriLMI.ca.

À propos de CCRHA

Le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) est un organisme sans but lucratif national qui se préoccupe de problèmes relatifs aux ressources humaines au sein des entreprises agricoles partout au Canada. Le CCRHA mène des recherches sur l'industrie et élabore des produits et des services conçus dans le but d'aider les employeurs agricoles à attirer, maintenir en poste et perfectionner la main-d'œuvre dont ils ont besoin pour réussir.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Conseil et ses produits et services destinés au secteur agricole canadien, veuillez vous rendre à l'adresse www.cahrc-ccrha.ca.





Remerciements

Le Conseil canadien des ressources humaines en agriculture (CCRHA) tient à remercier les bénévoles, le groupe consultatif, le groupe formé de spécialistes provinciaux en matière d'information sur le marché du travail et le Comité directeur stratégique pour leurs conseils et leur appui.

Groupe consultatif sur le projet d'information sur le marché du travail

Présidence : Alberta Federation of Agriculture, Humphrey Banack
Aboriginal Aquaculture Association : Marguerite Parker
AGRIcarrières : Robert Ouellet
Alliance agricole du Nouveau-Brunswick : Marc Ouellet
Agriculture et Agroalimentaire Canada : Li Xue, Alejandro De Maio-Sukic et Michael Donohue
Agri-Food Economic Systems : Al Mussel
Agri-Food Management Excellence : Larry Martin
Ag Women's Network : Katie Keddy
Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture : Cyr Couturier
Canadian Canola Growers Association : Gayle McLaughlin
Fédération canadienne de l'agriculture : Norm Hall et Chris van den Heuvel
Conseil canadien de l'horticulture : Beth Connery
Association canadienne des pépiniéristes et des paysagistes : Leslie Sison
Conseil canadien du porc : Phyllis MacCallum
Fédération canadienne du mouton : Harry Elsinga
Financement agricole Canada : Marty Seymour
Conseiller agricole autochtone : Trevor Kempthorne
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada : Martha Justus et Jonathan Van Amburg
Newfoundland and Labrador Federation of Agriculture : Merv Wiseman
Fédération de l'agriculture de l'Ontario : Peter Sykanda
Prince Edward Island Agriculture Sector Council : Laurie Loane
Saskatchewan Women in Agriculture : Stacy Brownridge

Groupe de spécialistes provinciaux de l'information sur le marché du travail

Présidence : Stephanie Cruickshanks, Manitoba, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et du Développement rural du Manitoba
Colombie-Britannique : Heather Anderson et Kelly Rainsforth, ministère de l'Agriculture de la C.-B.
Alberta : Gerard Bos, ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Alberta
Saskatchewan : Bob Wiens, ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan
Ontario : Jill Melo-Graydon, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario
Nouvelle-Écosse : Bettina Brown, ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse
Québec : Hélène Brassard, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
Nouveau-Brunswick : John Calhoun, ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick
Île-du-Prince-Édouard : Darryl O'Brien, ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Île-du-Prince-Édouard
Terre-Neuve-et-Labrador : Derrick Barrett, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle
Agriculture et Agroalimentaire Canada : Li Xue, Alejandro De Maio-Sukic

Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou par photocopie ou enregistrement, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation du CCRHA.

Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture
Publication : septembre 2019

T : 613-745-7457
C : info@cahrc-ccrha.ca

Il est possible de télécharger le présent document sur www.cahrc-ccrha.ca
Tous droits réservés. © 2019 CCRHA

Références photographiques : AGRIcarrières, Pierre Pepin, Nicolas Nesley.